



Détecteur optique de fumée conventionnel

Le détecteur optique de fumée déce les particules de carbone émises par la combustion des matériaux utilisés dans le bâtiment (bois, PVC, tissus d'ameublement, etc.).



Les avantages

- Chambre de détection à haute performance.
- Consommation en veille particulièrement faible.
- Epaisseur réduite à 46 mm, socle inclus.
- Voyants de déclenchement visibles sur 360°.

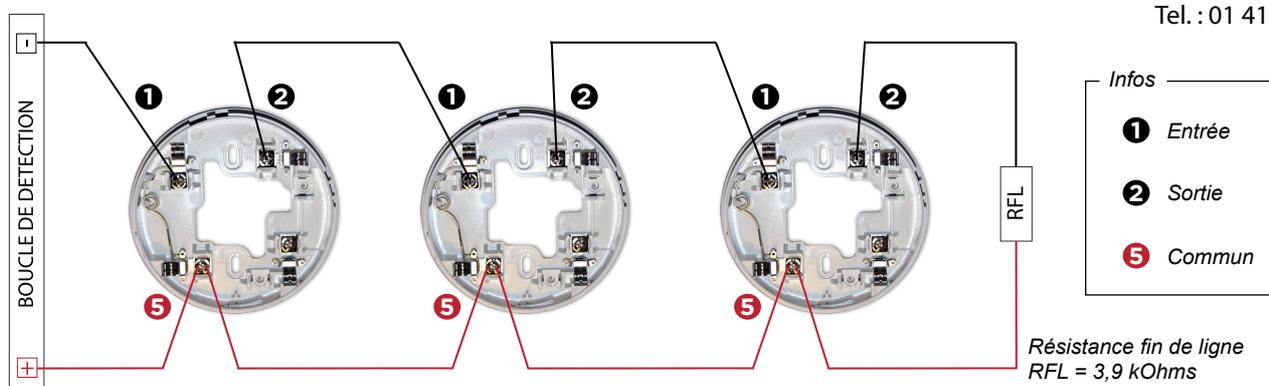


Parc d'activités Val de Seine
rue Félix Mothiron
F-94140 Alfortville

www.anelec.fr
contact@anelec.fr

Tel. : 01 41 80 14 80

Schéma de raccordement



Principe de fonctionnement

Le détecteur optique de fumée est composé d'une chambre d'analyse équipée d'une cellule photo-électrique et d'une source lumineuse. Lors d'un déclenchement de feu, la source lumineuse se reflète dans les particules de carbone et vient exciter la cellule photo-électrique.

Ce signal lumineux est alors transformé en signal électronique qui, passé un seuil pré-réglé combiné avec un facteur temps, déclenche une alarme feu. La chambre d'analyse est conçue pour éviter toute perturbation provoquée par la lumière ambiante.

Caractéristiques techniques

Alimentation	16 à 28 V DC
Consommation	veille 130 μ A (sous 24 Vcc) alarme feu 28 mA (sous 24 Vcc)
Température de fonctionnement	de -25°C à + 70°C
Hygrométrie	95% d'humidité relative à 40°C
Poids	77 g
Dimension (H x L x P)	diamètre 102 mm hauteur 33 mm socle 8 mm
Coloris et matière	ABS couleur ivoire
Références	Détecteur Optique de Fumée C.Scan O : 715.3.012